

## PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE Iméra

Lundi 2 octobre 2023 à 14h  
Iméra

Présents ou représentés :

Eric Berton, pouvoir Denis Bertin  
Denis Bertin  
Maryline Crivello, pouvoir Philippe Delaporte  
Philippe Delaporte  
Enrico Donaggio  
Florence Massina  
Rostane Mehdi  
Dominique Nobile, pouvoir Denis Bertin  
Estienne Rodary  
Rémi Adjiman  
Nathalie Bonnardel, pouvoir Philippe Delaporte  
Sophie Bouffier, pouvoir Enrico Donaggio

Excusés :

Cécile Van den Avenne  
Marteen Noyons  
Didier Torny  
Claire Bidart  
Thomas Lecuit  
Carlo Rovelli

Invités :

Philippe Djambazian (Agent comptable - AMU)  
Irina Tronkova (Rectorat)  
Farah Ferraton (Iméra)  
Emmanuel Girard-Reydet (Iméra)  
Constance Moreteau (Iméra)  
Marie-Pierre Ulloa (Iméra)

Le lundi 2 octobre 2023 à 14h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut d'Etudes Avancées d'Aix-Marseille Université (Iméra) s'est réuni en mode hybride (présentiel + visioconférence) sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation Iméra.

Denis Bertin constate que douze membres du CG, sur un total de dix-huit, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

## **1 - Approbation du PV du CG du 15 mars 2023**

### Résolution

*Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 15 mars 2023.*

## **2 - Informations générales**

Denis Bertin partage les points d'information suivants :

- A l'occasion du récent festival « Allez Savoir » organisé par l'EHESS à Marseille, l'Iméra a rencontré une délégation du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC). Il est prévu une nouvelle rencontre en décembre 2023, pour leur présenter le programme *Arts-Sciences* de l'Iméra.

- Concernant la démarche est en cours auprès du Ministère et du SGPI pour discuter de l'évolution des Labex en réseau et de la pérennisation du Labex RFIEA+ post-2024 grâce à un éventuel portage par A\*Midex, il n'y a toujours pas de retour de l'Etat au courrier adressé en juin dernier par les 4 Instituts d'études avancées concernés. Dans ce contexte, Denis Bertin propose que soit mis à l'ordre du jour du CA du RFIEA de décembre 2023 la demande de prolongation de l'éligibilité des dépenses du Labex RFIEA+ pour une année supplémentaire (2025).

## **3 - Approbation du budget rectificatif n°1 2023**

Emmanuel Girard-Reydet commence par présenter les modifications en recettes et en dépenses du budget rectificatif n°1 (BR1).

Les recettes prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec notamment :

- La ré-imputation sur le centre financier Iméra de la subvention additionnelle de 100 k€ du Ministère pour accompagner sur 3 ans l'incubation de projets interdisciplinaires (accompagnement du dispositif d'accueil des Senior Fellows), qui avait titrée intégralement en 2022 sur un autre centre financier ;
- Sur le financement FIAS, la prise en compte de la résidence écourtée de Shankar Raman pour raisons personnelles (5 mois au lieu de 10) ;
- Sur le financement Région, la prise en compte de la résidence écourtée de Smoki Musaraj (5 mois au lieu de 10) ;
- Sur le financement IRD, la prise en compte de la résidence écourtée de Jarpa Dawuni (3 mois au lieu de 5) ;
- Sur le financement EHESS, l'ajustement des recettes réellement encaissées sur 2023 ;
- Le report en 2024 de la résidence de 5 mois initialement prévu en 2023 en partenariat avec l'Université d'Edimbourg ;
- La mise en place d'une nouvelle convention 2023-2024 avec le Mucem, avec un début de résidence de 5 mois en septembre 2023.

Au final, la variation de recettes au BR1 est de + 83.750 € en droits constatés et de + 77.200 € au niveau des prévisions d'encaissement.

Les dépenses prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec notamment :

- Sur le financement Labex RFIEA+, l'ajustement des dépenses liées aux activités scientifiques ;

- Sur les autres programmes de financement, des ajustements des niveaux de dépenses en lien avec des évolutions concernant les résidences liées à ces programmes (reports ou modifications de dates) ;  
- La mise en place d'une prestation inter-sociétés avec AMSE, suite à la décision de prise en charge du paiement des indemnités mensuelles des résidents concernés par l'Iméra.  
Au final, la variation de dépenses au BR1 est de - 4.550 € en autorisations d'engagements et de - 16.250 € en droits constatés.

Florence Messina présente le tableau des autorisations budgétaires pour approbation.  
Le solde budgétaire au BR1 2023 est de - 136.880 €, en nette diminution par rapport au BI 2023. Cela s'explique par une diminution des dépenses prévues au BR1 de 16.250 € et une augmentation des prévisions de recettes encaissées de 77.200 €, dont 100 k€ concerne la subvention du MESRI 2022 dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion.

Philippe Djambazian présente ensuite le tableau de situation patrimoniale pour approbation.  
La trésorerie prévisionnelle, largement positive, s'établit à 712.606 €.  
Le niveau de fonds de roulement s'établit à 663.294 €, soit 334 jours de dépenses décaissables, très au-dessus du seuil prudentiel de 15 jours.

#### Résolution

*Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le tableau des autorisations budgétaires et le tableau de situation patrimoniale du budget rectificatif n°1 2023.*

#### **4 - Nouvelle organisation scientifique de l'Iméra**

Enrico Donaggio rappelle en premier lieu que, suite à la publication de la vacance de poste concernant la direction du programme *Méditerranée* de l'Iméra, la candidature de Marie-Pierre Ulloa de Stanford University avait été retenue et que cette dernière avait pris ses fonctions depuis début septembre 2023 de façon extrêmement positive.

Après avoir présenté sa formation et son parcours professionnel, Marie-Pierre Ulloa présente son programme *Méditerranée* comme un forum conçu pour explorer les dynamiques, les interactions entre les cultures, les réseaux et les communautés autour de la Méditerranée de l'antiquité jusqu'à nos jours. Il est ouvert à toutes les disciplines des arts, sciences humaines et sociales, sciences cognitives, etc. Il est résolument transrégional, inter et transdisciplinaire, englobant toutes les sociétés du bassin méditerranéen d'Anatolie, des Balkans, du Levant, d'Afrique du Nord et d'Europe du Sud.

A ce jour, il y a cinq chaires et cinq grands axes rattachés au programme :

- La mise en récit des migrations et des mobilités autour de la Méditerranée de l'Antiquité à nos jours, à travers une réflexion sur le rapport à l'altérité, à la citoyenneté et à l'exil, à la circulation extra-territoriale des idées, des biens et des personnes (Chaire Fulbright) ;
- La complexité de l'enchevêtrement des héritages coloniaux à l'origine des reconfigurations et passions identitaires contemporaines, supranationales, nationales, économiques, sociales, religieuses et de genre, montrant les multiples façons dont les individus et les entités peuvent être liés à une mer partagée qui est une zone de contacts, de co-existence et de conflits, de rencontres civilisationnelles (Chaire Albert Hirschman / Sciences Po Aix) ;

- La Méditerranée à l'heure de l'anthropocène et des problématiques liées à l'histoire bioclimatique, au réchauffement climatique, à la gestion de l'eau et du littoral, de l'insularité et des fonds marins, ainsi que la question de la patrimonialisation des espaces méditerranéens (Chaire Germaine Tillion / Région Sud) ;
  - La question du fait religieux en Méditerranée, notamment à travers les pratiques de l'Islam en Méditerranée en relation avec les autres religions monothéistes du pourtour méditerranéen (Chaire Averroès) ;
  - La question des archives méditerranéennes, des modes de vie des sociétés méditerranéennes, selon une approche interdisciplinaire et transdisciplinaire, y compris sous forme digitale et "travaillées" par l'intelligence artificielle (Chaire Mucem).
- Elle présente deux nouveaux chantiers :
- L'un autour de l'invention de la Méditerranée, en tant que construction et problématisation du champ des études méditerranéennes, avec la mise en route d'un atelier mensuel avec les Fellows actuels du programme *Méditerranée* ;
  - L'autre autour de la notion de tierce rive, pour dépasser le discours dominant sur les deux rives de la Méditerranée et explorer la Méditerranée au-delà de la Méditerranée.

Par rapport à ces axes qu'il juge extrêmement pertinents, Estienne Rodary suggère la possibilité d'élargir plus fortement la question écologique au sens politique du terme.

Enrico Donaggio aborde ensuite le deuxième point concernant la nouvelle organisation scientifique de l'Iméra.

Il rappelle que, dès la naissance de l'Institut, le programme *Arts-Sciences* a été un des piliers scientifiques et méthodologiques de l'Iméra. Aujourd'hui, après une quinzaine d'années d'expérience et d'expérimentations, ce programme fait de l'Institut d'études avancées d'Aix-Marseille Université un point de repère reconnu et apprécié dans la réflexion qui est menée à niveau européen (notamment par le réseau Netias) autour de ce dispositif.

Pour continuer à assurer à l'Iméra ce rôle de pionnier, l'équipe scientifique de l'Institut a pris la décision à partir de l'année universitaire 2022-2023 de donner à ce programme une nouvelle configuration originale pour mieux répondre à ses enjeux. La principale nouveauté qui a été mise en œuvre est liée à la nature transverse et à la gestion collective de ce programme par l'ensemble de l'équipe scientifique. A la place d'un directeur de programme et d'un groupe de résidents spécifiques, le programme est maintenant conçu et géré par l'ensemble des directeurs. Ce qui implique aussi que, dès leur candidature, les résidents sont invités à élaborer un projet de recherche qui porte sur une des thématiques principales des autres programmes de l'Iméra.

Cette réorganisation crée en même temps un nouveau besoin au sein de l'équipe scientifique qui ne peut pas être rempli par les directeurs de programme, celui d'assurer le développement de l'axe arts-sciences, qui fait appel à une expertise et des compétences spécifiques.

Constance Moreteau actuellement coordinatrice scientifique, possède de par sa formation et son parcours professionnel ces compétences et cette expertise.

Pour cette raison et aussi sur la base de deux ans intenses de collaboration très positive avec Constance Moreteau, l'équipe de direction de l'Iméra est totalement convaincue qu'elle peut assurer sa mission de coordinatrice scientifique tout en prenant de façon complémentaire la responsabilité du développement de cette axe arts-sciences.

L'élargissement de ces missions et de son niveau de responsabilités la positionnera clairement sur un niveau d'ingénieur de recherche en pleine adéquation avec son niveau de formation initiale (PhD), ce

qui a motivé une demande de rehaussement de son niveau de corps actuel (ingénieur d'études) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 (arbitrage en cours).

Constance Moreteau présente les grandes lignes de sa nouvelle responsabilité.

La transversalité du programme *Arts- Sciences : savoirs indisciplinés* représente un challenge pour l'équipe scientifique.

La difficulté tient d'abord à l'accueil d'artistes et créateurs au sens large pour qui souvent l'art est intrinsèquement de la recherche, sans forcément l'explicitation du processus qui la soutient.

Plusieurs questions se posent alors : quels types d'artistes et créateurs et aussi quels types de projets souhaitons-nous et pouvons-nous accueillir à l'Iméra ? Ce sont donc à la fois des questions scientifiques et des questions de mise en œuvre qui sont intrinsèquement liées. Et c'est à ce point d'intersection que son nouveau rôle entend se positionner.

L'art n'est pas une discipline et peut combiner des savoirs de nature très différentes, voire les combiner, renvoyant ici à la deuxième partie du titre « savoirs indisciplinés ». Le dialogue entre savoirs qui motive ce programme transversal invite à sortir d'une approche utilitariste des savoirs académiques par l'artiste et inversement à ne pas se confondre avec une forme de valorisation.

Surtout, la recherche en art, qu'on différencie ici de la recherche sur l'art, a recours à des codes extrêmement différents et à des formes de restitutions qui s'écartent souvent de l'écriture académiques, se situant au carrefour de plusieurs médiums. C'est donc un domaine qui demande une connaissance préalable qu'elle a pu acquérir dans son parcours d'historienne de l'art contemporain, docteure dans ce domaine et ayant travaillé au croisement de la recherche en art et de la recherche sur l'art à l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux.

Un artiste en résidence dans un institut d'études avancées sort de son cadre de référence, en étant intégré dans un milieu purement académique, interdisciplinaire et ouvert certes, mais où l'art est un objet de recherche et un terrain d'action parmi d'autres, où les artistes sont minoritaires mais peuvent partager leurs cadres de pensées, susciter des collaborations inattendues. Il importe donc pour l'Iméra d'être clair sur son intérêt à recevoir des artistes et à comprendre quel type de recherche sur l'art peut être accueilli.

A cet égard, elle compte s'engager dans des groupes de réflexions formels (ex : Netias avec animation d'un groupe sur ce sujet) et développer davantage les cadres de réflexion avec nos partenaires et l'écosystème local (ex : Fondation Camargo).

Si l'Iméra soutient la phase de recherche des projets d'artistes et une phase de développement, il est parfois difficile de faire la distinction avec une phase de production. C'est une zone grise sur laquelle elle compte s'investir dans une lecture fine des dossiers de candidatures au moment de la sélection puis dans l'accompagnement des projets sélectionnés, mais aussi dans le développement ou la restructuration de chaires en recherche création (ex : Mucem, Citadelle de Marseille). C'est un sujet très sensible et souvent complexe, qu'il faut aussi savoir accompagner au niveau administratif, en collaboration étroite avec l'équipe administrative.

Sa nouvelle responsabilité impliquera aussi l'animation des sessions arts-sciences au sein du séminaire hebdomadaire avec les résidents (CBS), ainsi que la réflexion autour des ateliers d'artistes et de l'espace d'exposition qui vont être aménagés dans la Maison du Méridien.

### Résolution

*Le CG approuve à l'unanimité cette nouvelle organisation scientifique de l'Iméra, avec la transversalité du programme Arts- Sciences et le nouveau positionnement de Constance Moreteau en tant que coordinatrice scientifique et responsable du développement de l'axe arts-sciences.*

## 5 – Nouveau site web de l'Iméra

Farah Ferraton, chargée de communication de l'Iméra, est invitée à présenter le nouveau site de l'Institut, qui a été conçu en collaboration étroite avec des équipes de professionnels.

Elle met en avant les évolutions et les atouts de ce nouveau site internet, à savoir :

- Son ergonomie, avec rangement du contenu et possibilité de tri des informations ;
- Un contenu pensé et travaillé, avec un menu à deux niveaux ;
- Une valorisation de nos partenaires et des chaires ;
- Une médiathèque *Imérathèque*, qui répertorie toutes nos ressources audio-visuelles et écrites ;
- Un espace *Candidatures*, qui présente tous les appels à candidatures de façon aérée et ergonomique, avec des formulaires de candidature intégrés ;
- Les différentes options de présentation des chercheurs en résidence, qui permettent de les valoriser au mieux ;
- La réalisation et la mise en ligne de capsules vidéo avec les chercheurs en résidence, dont elle montre un exemple.

Elle indique comme perspective, le fait de davantage valoriser sur ce site internet le réseau des *Alumni* de l'Iméra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Fait à Marseille, le 10 octobre 2023.

Denis Bertin  
Président du Conseil de gestion